



**Assemblée générale  
des  
Amis de Cléophas**

Mardi 7 novembre 2023

# Assemblée générale des Amis de Cléophas

## Ordre du jour :

### 1. Temps spirituel

### 2. Assemblée générale statutaire ordinaire

- ⇒ Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 20 septembre 2022
- ⇒ Rapport moral
- ⇒ Rapport financier
- ⇒ Cotisation 2024
- ⇒ Conseil d'administration

### 3. Projet de maisons partagées : avancement

- ⇒ 2 opportunités foncières
- ⇒ Maintien du soutien des collectivités locales
- ⇒ Maintien de l'engagement de notre architecte et de notre bailleur social
- ⇒ Mobilisation du réseau des Amis de Cléophas



En ce temps-là, au cours du repas chez un chef des pharisiens, en entendant parler Jésus, un des convives lui dit : « Heureux celui qui participera au repas dans le royaume de Dieu ! »

Jésus lui dit : « Un homme donnait un grand dîner, et il avait invité beaucoup de monde. À l'heure du dîner, il envoya son serviteur dire aux invités : "Venez, tout est prêt."

Mais ils se mirent tous, unanimement, à s'excuser. Le premier lui dit : "J'ai acheté un champ, et je suis obligé d'aller le voir ; je t'en prie, excuse-moi."

Un autre dit : "J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je pars les essayer ; je t'en prie, excuse-moi."

Un troisième dit : "Je viens de me marier, et c'est pourquoi je ne peux pas venir."

De retour, le serviteur rapporta ces paroles à son maître.

Alors, pris de colère, le maître de maison dit à son serviteur :

"Dépêche-toi d'aller sur les places et dans les rues de la ville ;

les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux, amène-les ici."

Le serviteur revint lui dire :

"Maître, ce que tu as ordonné est exécuté, et il reste encore de la place."

Le maître dit alors au serviteur : "Va sur les routes et dans les sentiers, et fais entrer les gens de force, afin que ma maison soit remplie.

Car, je vous le dis, aucun de ces hommes qui avaient été invités ne goûtera de mon dîner." »

Assemblée générale des Amis de Cléophas

7 novembre 2023

## *Temps spirituel*

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc



# Assemblée générale des Amis de Cléophas

## Ordre du jour :

### 1. Temps spirituel

### 2. Assemblée générale statutaire ordinaire

- ⇒ Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 20 septembre 2022
- ⇒ Rapport moral
- ⇒ Rapport financier
- ⇒ Cotisation 2024
- ⇒ Conseil d'administration

### 3. Projet de maisons partagées : avancement

- ⇒ 2 opportunités foncières
- ⇒ Maintien du soutien des collectivités locales
- ⇒ Maintien de l'engagement de notre architecte et de notre bailleur social
- ⇒ Mobilisation du réseau des Amis de Cléophas





**COMPTE-RENDU  
A SSEMBLEE GENERALE  
de l'Association des AMIS DE CLEOPHAS**

**Mardi 20 Septembre 2022**

11 rue Joffre – 94100 Saint-Maur des Fossés

**Adhérents à jour de cotisation :**

**Membres ordinaires :**

**Membres honoraires :** Brian Jeffrey

Dûment convoqués le 5 septembre 2022 les membres de l'association des Amis de Cléophas se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 20 septembre 2022 afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

1. Temps spirituel
2. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2021
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Cotisation 2023
6. Conseil d'administration
7. Soutien de l'ARCHE EN FRANCE, intervention de Ben Nolan
8. Projet de l'Arche à Nogent : avancement du projet

Le Président, Alain SMITH, ouvre l'Assemblée Générale le mardi 20 Septembre à 20h30, au siège de l'association (11 avenue Joffre, 94100 Saint-Maur des Fossés).

1. Temps spirituel animé par Thierry Wion

2. **Compte-rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2021**  
Est approuvé à l'unanimité.

3. **Rapport Moral**

**a. Activité 2021**

- Une année 2021 toujours compliquée en raison des confinements successifs dus à la pandémie...
- 7 rencontres de catéchèses en visio
  - 5 rencontres « en vrai »
  - FRAT... annuel
  - 6 juin - découverte au Carmel de Nogent – pique-nique. Nous avons reçu un super accueil des Carmélites
  - 19 septembre - fête du quartier de Champignol. Nous y participons pour la 1<sup>ère</sup> fois.
  - 6 octobre/12 décembre - Expo Rencontres Cathédrale - Fraigères
  - 9/10 octobre - Week-end vendanges à La Rebellière et visite de l'Amaris du Dolmen
  - 16 octobre - baptême de Léna
  - 11 décembre - marché de Noël
  - 8 janvier – on parle des Amis de Cléophas dans la Croix avec photo de l'association.

Les Amis de Cléophas  
Association loi 1901 déclarée en Préfecture du Val de Marne le 06/10/2015  
Affiliation à l'Enregistrement sous le N° de la 21/02/21/REP  
SIREN 940 732 201  
Siège social : 11 avenue Joffre 94100-Saint-Maur des Fossés  
[www.lesamisdecleophas.com](http://www.lesamisdecleophas.com)

# Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20/09/2022



## Résolution n°1

**Le compte-rendu de  
l'assemblée générale du  
20/09/2022 est adopté**

**Approbation du  
compte-rendu de  
l'Assemblée  
Générale  
du 20/09/2022**





# Nos activités en 2022

Une année 2022 de reprise de nos activités

- 10 rencontres de catéchèses « en vrai »
- 1 très beau FRAT à Jambville



Assemblée générale des Amis de Cléophas  
7 novembre 2023

# Nos activités en 2022

Et aussi ...

- 17 avril = baptême de Nathalie
- 11 juin = jeux Handi Cap sur le Sport avec la VGA
- 4 septembre = Journée des Associations
- 18 septembre = Champignol en fête
- 23-25 septembre = vendanges à La Rebellerie et visite de l'Asinerie du Dolmen
- 25 novembre = concert Jazzlssy
- 2/3 décembre = 24<sup>ème</sup> marché de Noël des Associations Solidaires de Saint-Maur



**CONCERT BIG BAND JAZZISSY**

François Butault / Direction  
Corinne Mosher / Voix

Concert au profit du Projet de L'Arche à Nogent-sur-Marne  
Vendredi 25 novembre 2022 à 20h15 - Auditorium du lycée Teilhard de Chardin  
2 place d'Armes 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Entrées 20 € - tarif réduit 10€ - billetterie en ligne : [www.lesamisdecleophas.com](http://www.lesamisdecleophas.com)



## Et nous avons participé au Synode sur l'organisation de l'Eglise



# GEM



## Les Compagnons de Plaisance

Le fonctionnement des GEM – Groupement d'Entraide Mutuelle – est basé sur le principe de la pair-aidance. C'est-à-dire que ce sont les personnes avec un handicap qui s'entraident mutuellement.

Chaque semaine nous proposons 10 activités : atelier créatif, vannerie, chants, musique, théâtre, jeux de société, jardinage, origamis, cuisine, visites... Des bénévoles apportent leurs compétences pour animer ces ateliers.





Location de la salle de la chapelle St Joseph 1  
rue Marignan à Saint-Maur

- 25 adhérents
- 20 bénévoles
- 1 salariée en CDI



# Rapport d'activités 2022

## Résolution n°2

**Le rapport moral des  
activités 2022 est adopté**





# Rapport financier

Préparé par :

- Xavier Guirimand, notre expert-comptable
- Odile Rannou, notre trésorière





## 1- Présentation des comptes 2022 - préambule

- Mise en place d'un nouvel outil de suivi : AssoConnect depuis mi 2021
- Cet outil permet le suivi
  - des adhésions,
  - des activités
  - Des fiches membres / reçus
  - De la comptabilité et des budgets analytiques par activité (GEM, activités, projet)

## 2- Résultat 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Subventions d'exploitation	81 000,00	Personnel extérieur à l'association	60 246,40
Dons Projet Arche	44 407,00	Honoraires projet	4 902,27
Dons Activités Amis de Cléophas	4 130,00	Petit matériel fournitures	6 172,38
Adhésions Amis de Cléophas	1 670,00	Assurances	841,70
Adhésions GEM	910,00	Locations immobilières	12 000,00
Participations activités Amis de Cléophas	16 223,41	Frais déplacements et séjours	16 599,30
Ventes Marché de Noël	5 843,29	Autres honoraires et frais ext.	3 751,47
Autres recettes GEM	3 620,06	Autres frais, Réceptions, tél, Poste	2 261,25
		Engagements s/ subventions attribuées	44 407,00
<b>Total des recettes</b>	<b>157 803,76</b>	Achat de marchandises	1 202,40
		Communication et annonces, site internet	1 004,41
<b>Résultat 2022</b>	<b>4 415,18</b>		
		<b>Total des dépenses</b>	<b>153 388,58</b>

### 3- Compte de Résultat – Compte projet

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Dons Projet Arche	44 407,00	Achat, Petit matériel, Assurance	190,30
Participation spectacles	7 114,41	Autres honoraires et personnel extérieur	1 903,68
Cotisations/Adhésions Amis de Cléophas	1 670,00	Honoraires projet	4 902,27
		Autres frais et charges diverses	728,97
<b>Total des recettes Projet</b>	<b>53 191,41</b>	Dépenses spectacles	578,75
		Engagements s/ subventions attribuées	44 407,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION PROJET</b>	<b>480,44</b>		
		<b>Total des charges Projet</b>	<b>52 710,97</b>

## 4- Compte de résultat – compte activités

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Ventes de marchandises, Marché de Noël	3 006,65	Dépenses Vendanges et FRAT	13 845,89
Dons activités Amis de Cléophas	3 830,00	Achats Marchandises	766,65
Subvention d'exploitation, Ville de St Maur	1 980,00	Autres frais Poste, Assurance, Honoraires	547,43
Participations vendanges et Frat	9 109,00	Autres achats et petit matériel	381,65
<b>Total des recettes Activités</b>	<b>17 985,65</b>	Annonces et impressions publicitaires, site internet	32,40
		Charges diverses, assurances, honoraires, banque, déplacements	296,59
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ACTIVITES</b>	<b>2 662,47</b>		
		<b>Total des charges Activités</b>	<b>15 323,18</b>

## 5- Compte de résultat – Compte GEM

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Subventions – ARS, Ville de St Maur	79 020,00	Personnel extérieur à l'association	60 246,40
Dons GEM	300,00	Petit matériel et fournitures activités	5 489,06
Adhésions	910,00	Location	12 000,00
Recettes Marché de Noël	2 776,64	Assurances	673,36
Autres recettes – activités et sorties	3 620,06	Fournitures administratives	547,12
		Honoraires Expert-Comptable	1 698,00
		Autres Frais Déplacement Réception	
<b>Total des recettes GEM</b>	<b>86 626,70</b>	Poste Téléphone	2 116,79
		Communication, site internet	741,52
		Déplacements et Séjours GEM	1 842,18
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION GEM</b>	<b>1 272,27</b>		
		<b>Total des charges GEM</b>	<b>85 354,43</b>



## 6- Comptes de bilan 2022

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Recettes 2022 à encaisser	1 065,00		
<b>COMPTES BANCAIRES</b>		RESERVE DE TRESORERIE	10 000,00
Comptes sur livret	24 347,78	REPORT A NOUVEAU	72 786,90
Chèques à encaisser	4 119,00	RESULTAT DE L'EXERCICE	4 415,18
Banques - ARCHE A NOGENT	66 911,67	FONDS DEDIES / SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 500,00
Banques - ACTIVITES CLEOPHAS	15 221,92	FONDS DEDIES / CONTRIBUTIONS AUTRES ORGANISMES	44 407,00
Banques - GEM	18 147,61	TIERS	-
Compte en ligne - AssoConnect	4 363,22	Fournisseurs à payer	2 460,00
<b>CAISSES</b>			
Caisse - ARCHE A NOGENT	1 765,00		
Caisse – ACTIVITES CLEOPHAS	190,00		
Caisse - GEM	437,88		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>136 569,08</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>136 569,08</b>

# Rapport financier 2022

## Résolution n°3

**Le rapport financier  
2022 est adopté, et  
quitus est donné à notre  
Trésorière**



# Cotisation 2024

**La cotisation – 10 € - n'a pas changé depuis la création de l'association le 4 octobre 2013**



# Cotisation 2024

## Résolution n°4

La cotisation 2024 est de = 10 €



# Conseil d'Administration



- Votre Conseil d'administration s'est réuni 9 fois
- L'assemblée générale ordinaire le 20/09/2022
- Conventions de l'Aide à la Vie Partagée signée avec le Conseil Départemental le 15/12/2022

Vos représentants à la Ville de Saint-Maur :

- ✓ Depuis 2014 au CCAS
- ✓ Depuis 2023 à la commission accessibilité





# Le Conseil d'administration



Cooptation par le Conseil d'administration

- Serge Cantat le 14/12/2022
- Thierry Combet le 11/01/2023

## • **Résolution n°5**

**L'assemblée générale ratifie la candidature des administrateurs Serge Cantat et Thierry Combet**

# Le Conseil d'administration



Le mandat de Patrice CUCCHI arrive à échéance lors de cette AG 2023. Patrice souhaite pouvoir renouveler son mandat.

- **Résolution n°6**

**L'assemblée générale ratifie le renouvellement du mandat de Patrice CUCCHI pour 5 ans**

# Le Conseil d'administration



- Septembre 2023 : démission pour raisons professionnelles de notre vice-Présidente Marie Vuillermoz qui souhaite rester au Conseil d'administration. Nous remercions vivement Marie pour son investissement en temps et en énergie au développement du projet de maisons partagées et à la mise en place de la comptabilité.
- Serge Cantat a été élu Vice-Président par le CA le 03/09/2023.

# Le Conseil d'administration



Nom	Prénom	Élection	Fin de mandat	Mandat	Titre	Fonction
SMITH	Alain	2019	2024	2	Président	Groupe Projet
CANTAT	Serge	2022	2027	1	Vice-Présidente	coordinateur Groupe Projet
RANNOU	Odile	2021	2025	1	Trésorière	
DEGUERCY	Solange	2021	2025	1	Secrétaire	
WION	Virginie	2019	2024	2	Secrétaire-adjointe	Evènements
JEFFERY	Brian	2019	2024	2	Membre	Projet - Finances
RUSSO	Patricia	2019	2024	2	Membre	Catéchèse
RUSSO	Jean-Daniel	2019	2024	2	Membre	Communication
WION	Thierry	2019	2024	2	Membre	Aumonier
CORBASSON	Agnès	2019	2024	2	Membre	Catéchèse
VUILLERMOZ	Marie	2019	2024	2	Membre	
COMBEL	Thierry	2023	2028	1	Membre	Groupe Projet
CUCCHI	Patrice	2018	2028	2	Membre	Collecte
SMITH	Michèle	2019	2024	2	Membre	Catéchèse

# Conseil d'administration

## Résolution n°7

**Le Conseil d'administration  
est reconduit jusqu'à la  
prochaine AG en 2024**



# Projet de maisons partagées en Val de Marne



Notre projet :

3 MAISONNÉES DE  
VIE PARTAGÉE

AVEC DES PERSONNES AYANT  
UN HANDICAP MENTAL

# Projet de maisons partagées en Val de Marne... où nous en sommes

- ✓ 14/12/2022 = L'Arche nous informe que le projet de L'Arche à Nogent ne pourra pas se réaliser
- ✓ 15/12/2022 = signature convention AVP du CD 94 pour 3 maisonnées 70k€ / an /maisonnée x 7 ans
- ✓ 30/01/2023 = publication du rapport « Rapport et abus – enquête sur Thomas Philippe, Jean Vanier et L'Arche »
- ✓ 09/02/23 = réunion d'information avec Jean Gaeremynck Pdt de L'Arche en France
- ✓ 28/03/2023 = réunion du CA à L'Arche en France
- ✓ 19/06/2023 = rencontre avec Pierre Jacquand et Jean Gaeremynck pour une nouvelle organisation du projet de L'Arche en Val de Marne
- ✓ 27/09/2023 = CA avec la participation de Joseph Krysmann nouveau référent
- ✓ 23/10/2023 = Rencontre à L'Arche en France avec Joseph Krysmann, où nous faisons le constat du blocage de nos discussions. D'un commun accord nous décidons de ne pas renouveler la convention du projet de L'Arche en Val de Marne



# Projet de maisons partagées en Val de Marne... finances

- ✓ La Fondation des Amis de L'Arche nous a remboursé les frais engagés pour le projet de L'Arche à Nogent sur Marne = 95 000 €
- ✓ 23/10/2023 = Isabelle Coviaux nous rappelle qu'un fonds de soutien de 121 000€ a été attribué aux Amis de Cléophas pour le projet en Val de Marne. Elle remboursera jusqu'à concurrence de ce montant et sur présentation de frais engagés, y compris pour les investissements du GEM
- ✓ La Fondation va adresser un courrier à tous les donateurs ayant fait un don fléché « Projet de L'Arche à Nogent sur Marne », en leur demandant quelle attribution pour leur don :
  - ✓ Reversé aux Amis de Cléophas pour leur projet de maisons partagées ?
  - ✓ Reversé à la Fondation pour les projets de L'Arche

*« Se sentir chez soi partout,  
être libre de choisir son lieu de  
vie »*

**Un projet en adéquation avec  
le schéma du Département  
du Val de Marne  
pour l'autonomie 2020-2025**

**Une convention pour l'Aide à  
la Vie Partagée pour chacune  
des 3 maisonnées a déjà été  
signée le 15/12/2022 avec le  
Conseil Départemental**



# Rappel du Projet

## → Maisons partagées

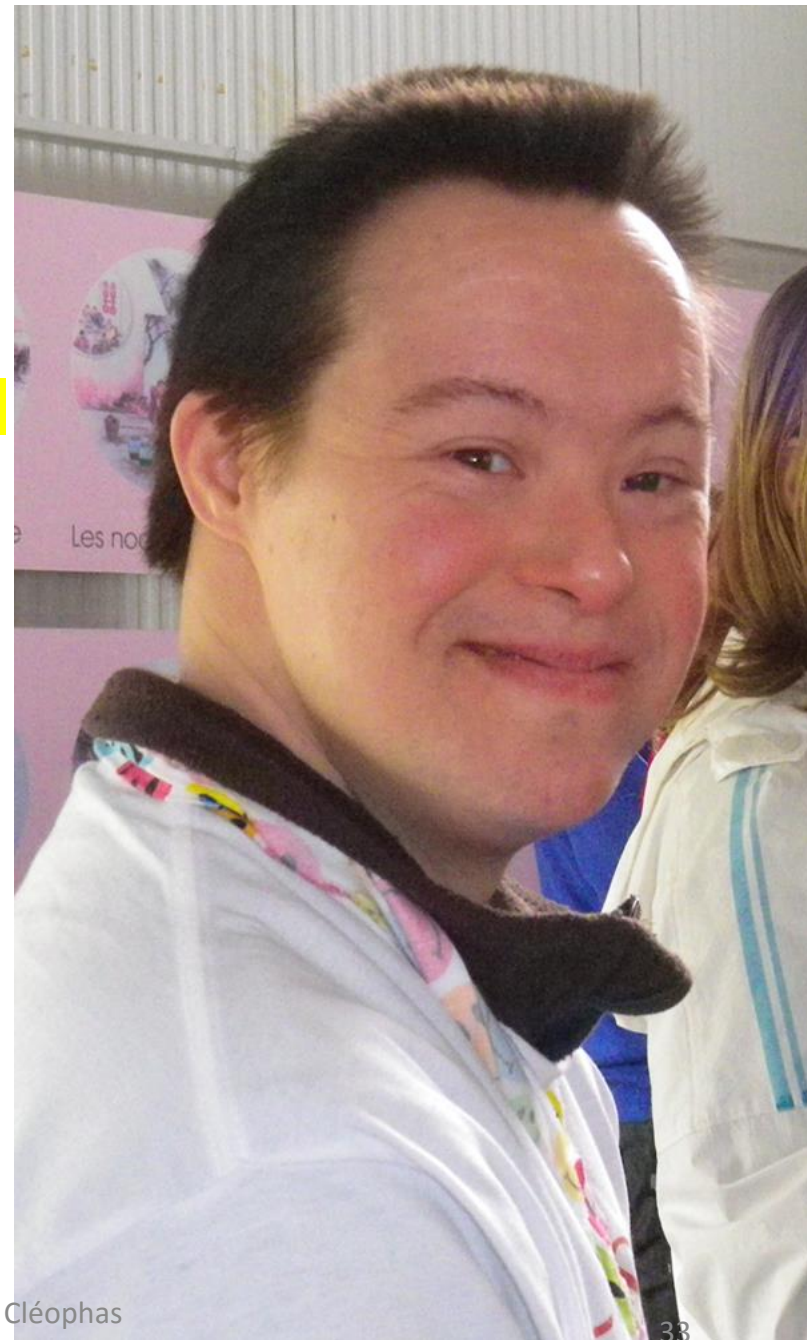
- ✓ **chaque maisonnée** est le lieu de vie pour **7 personnes en situation de handicap et 5 assistants.**

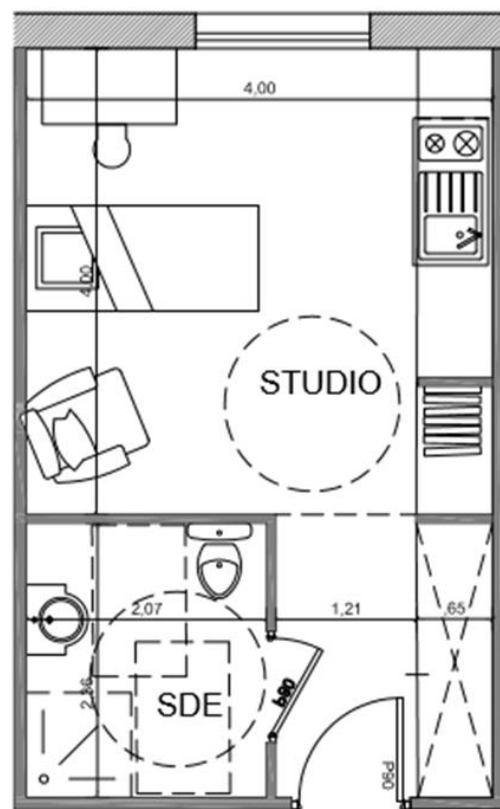
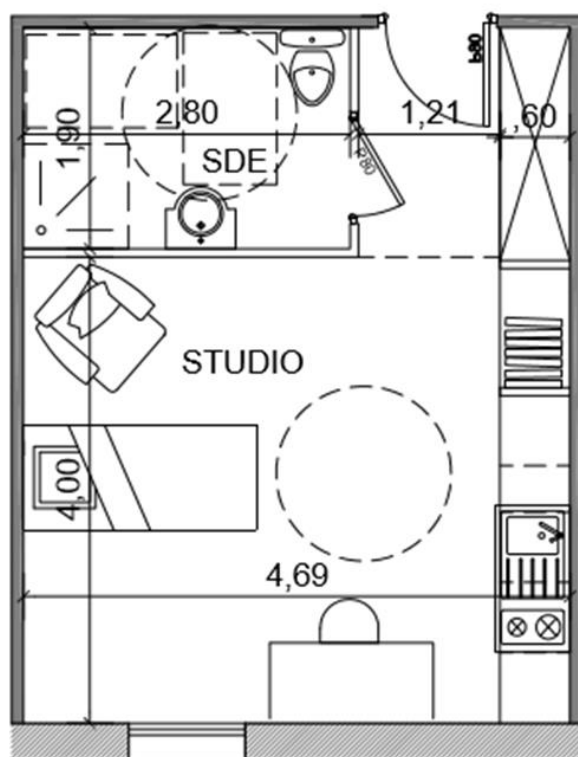
Dans chaque maisonnée

- Chaque habitant a son studio indépendant
- Une grande salle à manger avec la cuisine
- Un salon pour jouer aux cartes ou regarder la télé.

## → Espaces collectifs

- Une **grande salle de vie** communautaire
- un **lieu d'accueil de jour** (GEM...) ouvert sur la ville à des personnes externes à la vie en maisonnées.
- Un **grand jardin**





# Projet de maisons partagées en Val de Marne... nouveaux projets

Nous recalibrons notre projet sur des  
petites réalisations en habitat diffus :

➔ Une maisonnée en inclusion dans  
un quartier X 3

# Projet de maisons partagées en Val de Marne... pistes foncières

Depuis janvier 2023, nous avons étudié 4 pistes foncières :

- Un grand pavillon aménageable en 6 studios → trop cher 1,7 M€
- Un leg affecté à la Fondation des Amis de L'Arche
- Un grand pavillon aménagé en 15 chambres avec salle d'eau privative et salle à manger + cuisine
- Construction d'un petit collectif R+2 avec 12 studios et salle à manger + cuisine et local pour le GEM



# Projet de maisons partagées en Val de Marne...

- Votre CA est très mobilisé pour faire aboutir notre projet de maisons partagées
- Nous avons pu constater le soutien des collectivités locales (Préfecture – Département – Villes)
- Nous aurons besoin de votre soutien pour le voir se réaliser dans les prochains mois



# Merci pour votre soutien



# Nous comptons sur vous !